

Les Sam'dix-treize de l'Auditoire
Mars-Avril 2009
Alain Houziaux

LA LUXURE, LA JOUISSANCE ET LE DESIR DE SE PERDRE

Aujourd'hui, la liberté sexuelle sous toutes ses formes, y compris celle de la luxure, est, sembler'il, entrée dans les mœurs. A première vue, elle ne pose plus guère de problèmes moraux. Et pourtant, on peut être certain que persistent, au fond de notre inconscient, bien des tabous.

Le christianisme a manifesté et manifeste encore bien des réticences vis-à-vis de la vie sexuelle. Il est sans doute utile de se demander pourquoi.

Il se pourrait que la première expression du sentiment religieux, c'est-à-dire, la crainte des dieux et de Dieu soit en lien direct avec le sentiment de honte vis-à-vis du corps et de la sexualité. C'est en tout cas ce que pourrait montrer le récit biblique d'Adam et Eve. Celui-ci décrit en effet, sous la forme d'un mythe, les modalités de l'apparition de la conscience religieuse chez l'homme. Et la relation d'Adam et Eve à leur sexualité a une place fondamentale dans ce récit. Lorsque Adam et Eve mangent le fruit défendu, ils sont initiés à la sexualité et découvrent la honte vis-à-vis de leur corps. Et c'est cette honte qui concourt à susciter en eux le sens du sacré. Elle les incite à se cacher de Dieu et à le craindre. Ainsi on minimise à tort la place de la sexualité dans le récit biblique de Genèse 2-3¹.

Donc, au commencement du récit, Adam et Ève sont nus et n'en n'ont point honte (Gen 2,25) et, après avoir mangé le fruit² de l'arbre de la connaissance du bien et du mal³, ils cachent leur sexe (Gen. 3,10) et se cachent eux-mêmes devant Dieu. Ainsi l'apparition

¹ Nous développons cette thèse dans *Le Tohu-Bohu, le Serpent et le Bon Dieu*, Presses de la Renaissance, 1997.

² Le fruit qu'Ève mange et qu'elle donne à son compagnon peut être comparé à une mandragore qui favorise le désir sexuel de l'homme et la fertilité de la femme Cf Gen. 30, 14-16 ; Cantique des Cantiques 7, 14. Le folklore de l'Égypte ancienne, entre autres, relate des scènes tout à fait comparables à celles du récit d'Adam et Eve, la femme donnant à son compagnon un fruit aphrodisiaque (cf. Bernhard Lang, *Eugen Drewermann, interprète de la Bible*, Cerf 1994, p. 70 ; Robert Graves et Raphaël Patay, *Les mythes hébreux*, Fayard 1987, p. 96).

³ Les personnes qui sont sans connaissance du bien et du mal sont des enfants ou des vieillards qui n'ont pas de vie sexuelle (cf. Deut. 1,29 et 2 Sam. 19,36)

de la pudeur et de la honte par rapport au sexe et à la sexualité semble à l'origine de l'apparition de la 'crainte de Dieu'. Adam dit à Dieu « J'ai entendu ta voix dans le jardin, et j'ai eu peur parce que je suis nu et je me suis caché ». Dieu est d'abord Celui devant lequel on tente de se cacher parce qu'on a honte ; et cette honte est suscitée, en particulier, selon notre récit, par la nudité et la sexualité.

Sexualité, tabou et impureté

De fait, la sexualité en elle-même a toujours été liée intimement à la notion de souillure⁴. Cette manière de voir pose une question d'ordre anthropologique. On peut se demander pourquoi on associe sexualité, impureté et souillure. De fait, dans toutes les civilisations semble-t-il, on cache les organes génitaux et on s'accouple à l'abri des regards⁵. Pourquoi donc ce sentiment de honte ou tout au moins de pudeur ?

On a évoqué l'aspect physiologique de la sexualité (émission de sang, de sperme) ce qui pourrait susciter le dégoût⁶. Dans le même sens, il faut aussi noter que la pudeur concerne à la fois les organes génitaux et ceux de l'excrétion. Il se pourrait même que la genèse de la pudeur et de l'idée de souillure soient d'abord liées au stade anal de l'enfant plus qu'à sa sexualité. La pudeur (et, par voie de conséquence, l'idée de souillure) vis-à-vis de la sexualité serait secondaire et liée à la proximité des organes de la sexualité et de ceux de l'excrétion.

Autre explication. La vie en société et la culture ne pourraient s'édifier que sur la base d'interdits et de tabous, en particulier relatifs à la sexualité. De fait, selon Freud⁷ « toute civilisation doit s'édifier sur la contrainte et le renoncement aux instincts ». Et tout ce qui est prohibé serait considéré comme relevant de la souillure.

De fait, la notion de tabou est très forte dans le champ de la sexualité. Pour l'expliquer, Freud avance que tout ce qui est objet de plaisir et de désir devient objet de pudeur, de honte et est associé à l'idée de tabou. Pour lui, tout ce qui peut devenir

⁴ Cf. Paul Ricoeur *Finitude et culpabilité II, La symbolique du mal*, Aubier Montaigne, 1960, p. 9-23.

⁵ C'est le cas même pour les animaux. Les explications sont diverses : ils seraient affaiblis et vulnérables et, de ce fait, davantage la proie des prédateurs

⁶ Cf les codes de pureté qui régissaient dans le Judaïsme le cycle menstruel chez la femme et les émissions de sperme chez l'homme (cf *Ecrits de Damas* 1,7). Dans les premiers siècles du Christianisme, la piété populaire continue à considérer le sang et le sperme (surtout celui des émissions nocturnes) comme des pollutions. Chez les Bantous et chez d'autres peuples, les règles d'impureté relatives aux femmes ne sont pas applicables avant l'apparition des règles et après la ménopause.

⁷ Freud, *L'avenir d'une illusion*, 1927

obsessionnel est interdit et fait l'objet de la censure du surmoi⁸. L'objet du désir devient tabou, le tabou étant précisément un interdit vis-à-vis duquel « l'inconscient a une forte inclination »⁹.

Bien sûr on objectera que, dans les faits et dans l'histoire des civilisations, il est rare que ce soit la sexualité en elle-même qui soit considérée comme une souillure. Ce serait plutôt la transgression des règles et des rites qui doivent accompagner et régler cette activité. On objectera encore que dans bien des civilisations, et semble-t-il dès l'ère du néolithique, l'activité sexuelle a été sacralisée. Mais en fait ces arguments peuvent être aisément retournés. Si la sexualité fait l'objet de règles et de rituels, si elle est parfois sacralisée, c'est sans doute parce qu'elle est reconnue comme une puissance inquiétante, voire angoissante et également comme une souillure si elle n'est pas ritualisée, voire sacralisée.

Le christianisme, la sexualité et la luxure

Venons-en maintenant à la position du christianisme vis-à-vis de la sexualité et en particulier aux raisons de la condamnation de la luxure. Ce qui ennuyait particulièrement les anciens théologiens chrétiens, c'était que l'on puisse éprouver du plaisir à faire l'amour même lorsque l'acte sexuel n'engendrait pas la conception d'un enfant. C'était aussi le fait d'avoir du désir, des relations sexuelles et du plaisir à un âge ou à des périodes où la femme n'était pas ou plus féconde. C'est sûr, du moins du point de vue des anciennes théologies chrétiennes, la nature est vraiment mal faite !

Saint Augustin est allé plus loin encore dans sa défiance vis-à-vis du plaisir sexuel. Il regrettait que la conception d'un enfant puisse s'accompagner de plaisir. Grégoire le Grand (à la différence de Saint Thomas d'Aquin d'ailleurs) condamnait le plaisir lors de tous les rapports sexuels¹⁰.

Mais, même si l'on peut sourire de toutes ces méfiances, il faut reconnaître que la sexualité pose un réel problème par son ambiguïté et son ambivalence. Qu'on en juge.

. Elle est nécessaire à la procréation et à la perpétuation de l'espèce, et l'exemple des animaux pourrait nous pousser à croire qu'elle est faite pour cela et uniquement pour

⁸ . La censure du surmoi suscite d'ailleurs par contrecoup le désir de transgresser cette censure (cf voyeurisme, exhibitionnisme, "perversions" sexuelles).

⁹ « Le fondement du tabou est une action interdite pour laquelle il existe dans l'Inconscient une forte inclination » Freud, *Totem et tabou*, Payot 1977.

¹⁰ *Dictionnaire critique de la théologie* (dir. Jean-Yves Lacoste), PUF, 2002, p. 1107.

cela. Ce serait d'ailleurs une erreur, car certains animaux, tels les singes bonomos ont une activité sexuelle intense qui a pour fonction non la procréation, mais la diminution des tensions agressives dans le groupe, ces animaux étant ainsi des adeptes du 'faites l'amour, pas la guerre'. Ainsi la sexualité peut également avoir pour fonction une régulation de l'agressivité.

. Elle est la satisfaction d'un besoin physiologique, même celui-ci n'est pas aussi vital que la faim, la soif, le besoin de dormir.

. Elle est considérée comme une expression de l'amour, vertu hautement louée et louable. L'amour des époux, dit l'Encyclique catholique *Gaudium et spes* (Vatican II), « est exprimé et accompli de façon unique par l'acte sexuel ».

. Et pourtant, elle suscite un plaisir qui reste malgré tout d'abord individuel et assez souvent égoïste.

. Elle a souvent un caractère explosif et quelquefois violent qui peut susciter des perturbations sociales (viols, actes pédophiles, adultères...).

. Elle suscite la luxure que nous définirons provisoirement comme une forme de sexualité où l'autre perd son visage et quelquefois même son corps propre pour devenir un outil au service de fantasmes et de pulsions.

A mon sens, c'est Kant qui pose le mieux, le plus clairement et le plus abruptement le problème de l'activité sexuelle, et en particulier de la luxure. Dans l'acte sexuel, dit-il, il s'agit de « la possession d'une chose qui est en même temps une personne ». Il s'agit de « l'usage d'une personne comme chose »¹¹.

De quelle manière, se demande Kant, puis-je avoir la « possession »¹² et la jouissance des organes de l'autre alors que, comme il l'a établi dans sa *Critique de la raison pratique*, il importe de « traiter la personne humaine en soi-même et en autrui toujours comme une fin et jamais comme un moyen » ? Autrement dit : Comment puis-je respecter en tant que personne celui (ou celle) avec lequel (laquelle) je 'couche' ? Comment ne pas l'instrumentaliser ? Comment considérer l'autre comme une « personne » ?

¹¹ Kant, *Métaphysique des mœurs*, par. 22.

¹² 'posséder' signifie, entre autre, depuis le XVIIème siècle, s'emparer du corps de l'être humain, l'auteur de l'action (celle-ci étant à comprendre dans un sens sexuel) étant un démon ou un homme.

La luxure comme dérèglement

Venons-en maintenant à une analyse de ce qui caractérise la luxure par rapport à la sexualité elle-même. A la suite de l'analyse de Kant, faut-il caractériser la luxure comme une manière de posséder et de jouir des organes de l'autre sans respect pour la personne ?

Tout dépend de ce que l'on entend par 'luxure'. Essayons de préciser le sens de ce mot. Le mot 'luxure' est emprunté au latin *luxuria*, dérivé de *luxus*, luxe, excès. 'Luxure' a d'abord été appliqué à la végétation dans le sens d' 'exubérance', 'surabondance', 'excès'. D'ailleurs le français 'luxuriant' (cf. 'une végétation luxuriante') a conservé de nos jours ce sens. Mais 'luxure' a aussi eu dans ses origines, depuis le XII^{ème} siècle, le sens spécialisé de 'abandon déréglé aux plaisirs sexuels'. Et 'luxuriant', au XII^{ème} siècle, avait également ce sens particulier de 'qui s'abandonne à la luxure'.

Luxure a peut-être aussi pour origine le même mot latin *Luxus*, mais dans le sens de 'disloqué, démis' qui a donné 'se luxer (une articulation)' et aussi 'luxation', déboîtement. Selon cette origine, la luxure caractériserait l'activité sexuelle 'disloquée', 'de travers'.

Ainsi il y a deux étymologie possibles, l'une évoquant l'excès et l'autre la dislocation et le travers.

De fait, le *Dictionnaire de théologie catholique*¹³ insiste sur cette notion de 'dérèglement' puisqu'il définit la luxure comme un « appétit et un usage déréglé de la délectation vénérienne¹⁴ ou charnelle ».

Que faut-il entendre par « usage déréglé » ? On peut faire plusieurs hypothèses sur le sens à donner à cette expression.

- Ce 'dérèglement' doit-il être entendu par rapport à la norme que constituerait la 'nature' ? La luxure caractériserait alors les activités sexuelles 'contre nature'. Et de fait, les pages du *Dictionnaire de théologie catholique* traitent de la luxure en multipliant les

¹³ Cette encyclopédie en 20 ou 30 gros volumes date des années 1930.

¹⁴ Vénérien signifie, dans un sens considéré par *Le Robert* comme vieilli, 'qui a rapport à l'acte sexuel'. Selon le *Dictionnaire de Théologie Catholique*, la délectation charnelle ou vénérienne est celle qui se fait sentir dans les organes sexuels.

citations des Pères de l'Église et des théologiens de la scholastique sur la 'pollution' (c'est-à-dire en fait la masturbation), la bestialité et l' 'onanisme' (l'homosexualité). Et il traite aussi et surtout des pratiques de la sexualité à l'intérieur d'un couple qui seraient 'contre nature' (sexualité anale, buccale, dans des positions autres que celle 'du missionnaire').

Que faut-il en penser ? Pourquoi condamne-t-on les actes sexuels 'contre nature' ? Qu'est-ce qui est 'contre nature' ? Et pourquoi ce qui est naturel serait-il nécessairement bon et acceptable ? Une pulsion sexuelle (tout à fait 'naturelle') peut être extrêmement violente et inciter au viol. A mon sens, l'activité sexuelle 'contre nature', c'est celle qui est contre la nature de l'autre. La liberté sexuelle s'arrête là où commence la souffrance de l'autre.

- Autre critère pour définir en quoi consiste le 'dérèglement' : la luxure commencerait à partir du moment où on est aliéné à sa vie sexuelle. Le fait d'être l'esclave de ses besoins sexuels pourrait en effet être considéré comme une faute contre la liberté. Kant, en particulier, considère volontiers le désir sexuel comme une aliénation, voire un esclavage. De fait, certains peuvent en venir à considérer leurs pulsions sexuelles comme une aliénation dont ils aimeraient être délivrés.

Mais ces considérations, pour justifiées qu'elles soient, ne sont sans doute pas opérantes pour caractériser la luxure en tant que telle. La luxure est une forme de 'luxe', c'est-à-dire de jouissance que l'on s'offre en plus, par surcroît, par rapport à une sexualité 'classique'. Mais elle n'est ni plus ni moins une aliénation que celle-ci. Bien au contraire, puisqu'il y a souvent dans la luxure plus de liberté, d'imagination et d'improvisation que dans l'aliénation au seul besoin de satisfaire ses pulsions sexuelles.

- Autre hypothèse. Ce 'dérèglement' peut être par rapport au seul but qu'il faille considérer comme légitime pour la sexualité, à savoir celui de l'engendrement, qui, bien sûr (!), ne peut se concevoir qu'à l'intérieur du mariage. La luxure serait donc un usage de la sexualité, et de façon plus générale de la 'chair' hors de tout désir d'engendrer et uniquement en vue de la 'délectation'. De fait, les Papes Clément VII (pape de 1523 à 1534) et Paul V (pape de 1605 à 1621) considéraient comme des péchés mortels le baiser, l'embrassement et l'attouchement accomplis en vue de la délectation charnelle.

Ainsi, ce qui caractériserait la luxure, c'est qu'elle serait une sexualité sous la seule loi de la quête du plaisir et de la jouissance. Il y aurait en effet trois formes de sexualité : celle dont la fonction est de permettre l'engendrement d'une descendance, celle qui vise à la satisfaction du besoin sexuel (qui serait un appétit naturel qu'il faudrait satisfaire, au même titre que le besoin de manger ou celui de dormir), et enfin celle qui vise le plaisir pour lui-même. Les deux premières sont considérées comme légitimes, alors que la troisième, la luxure, est vue comme un péché. Celle qui viserait à satisfaire le besoin sexuel (le sien ou celui de son conjoint légitime) n'est pas considéré comme une recherche du plaisir (celui-ci venant, éventuellement, par surcroît). En revanche, la luxure, elle, serait la recherche du plaisir pour le plaisir. De même que la gourmandise est le plaisir de manger sans avoir faim, de même que la paresse est le plaisir de se reposer sans en avoir besoin, de même la luxure serait le plaisir de la sexualité sans qu'elle ne soit ni un besoin ni un devoir (le devoir conjugal). Et c'est bien sûr cette quête du plaisir pour le plaisir qui serait jugée condamnable.

- Autre hypothèse. Le 'dérèglement' qui caractérise la luxure pourrait se rapporter à la pudeur et à la dignité des personnes. La luxure serait caractérisée comme une sexualité 'indigne'. Cela nous conduirait alors à nous demander ce qu'est une sexualité impudique et qui ne respecte pas la dignité des personnes. Y a-t-il une manière digne d'avoir des relations sexuelles ?

Il semblerait que oui ! En effet, la Cour Européenne des Droits de l'Homme a, en 1997, invoqué cette notion de dignité pour sanctionner un couple qui se livrait à des activités sexuelles sado-masochistes, et ce bien que ces activités aient été librement consenties par les deux partenaires et se soient tenues dans un lieu privé (en effet, lors d'une perquisition, on avait saisi chez eux une cassette vidéo dans le cadre d'une enquête sur des faits tout autres). La Cour a considéré que ces ébats devaient être sanctionnés parce qu'« ils n'étaient pas dignes » et devaient être considérés comme une injure à la dignité de la personne humaine.

De fait, nous en sommes convaincu, les notions de dignité et d'indignité nous paraissent de fait fondamentales dans bien des champs et en particulier dans celui de la sexualité. Mais que signifie 'dignité' ? La dignité, c'est le sentiment par lequel, quasi instinctivement, nous approuvons ou nous désapprouvons ce que nous faisons

(Hutcheson¹⁵). C'est aussi ce qui convient (avant d'être ce qui est convenable) par rapport à une situation donnée. C'est ce qui est 'juste' par rapport à une situation donnée. Par exemple, nous pouvons, après une dispute violente au cours de laquelle nous avons du mal à notre conjoint, considérer qu'il ne serait pas digne de coucher avec lui. Et inversement, nous pouvons nous autoriser une relation sexuelle jugée répréhensible par la morale et la loi si nous ne la ressentons pas comme indigne¹⁶.

Ces notions de dignité et d'indignité ont certainement une part fondamentale dans la manière de caractériser le 'dérèglement' de la luxure. Il est très possible que la luxure puisse être caractérisée comme une sexualité ressentie comme indigne et peut-être même aussi voulue comme indigne. La luxure est en effet le goût et la jouissance de la transgression, voire du blasphème.

Mais ce point, nous semble t'il, ne suffit pas à lui seul pour caractériser le 'dérèglement' de la luxure.

- C'est pourquoi nous en venons à une dernière hypothèse. C'est la notion d' 'excès' qui serait constitutive du dérèglement de la luxure. Cet 'excès' est à comprendre sur le plan quantitatif (importance du temps consacré à la sexualité, du nombre des partenaires), sur le plan qualitatif (recherche de sensations extrêmes et exceptionnelles) et aussi sur le plan des modalités : dérèglements, débauche, éventuellement violence, cruauté, sado-masochisme...

Dans cette manière de caractériser la luxure, on retrouve donc les notions d' 'excès' (qui rappelle l'étymologie *luxus*, excès) et de 'dislocation' (qui rappelle l'étymologie *luxus*, dislocation, être de travers).

La luxure comme jouissance de l'excès

Nous voudrions réfléchir sur cette dernière proposition et même la considérer comme l'élément spécifique de la luxure par rapport à la sexualité 'classique'.

Si l'on veut avoir des descriptions plus précises de ce que nous entendons par luxure, on pourra consulter des ouvrages tels que *La vie sexuelle de Catherine M.* de

¹⁵ Francis Hutcheson, philosophe intuitionniste irlandais (1694-1746) ; cf. article 'Sens moral' in Monique Canto-Sperber *et alii*, *Dictionnaire d'éthique et de philosophie morale*, PUF 2004.

¹⁶ Cf. notre chapitre 'La liberté sexuelle, jusqu'où ?' in *Dix questions simples sur la vie*, Espaces Libres (Poche, Albin Michel, 2007).

Catherine Millet (Seuil 2001) et *Les particules élémentaires* de Michel Houellebecq (Flammarion, J'ai Lu, 2003)

La luxure est en fait d'une nature tout à fait autre que la sexualité 'classique' (faite essentiellement et peut-être même uniquement du désir et du plaisir sexuels). En fait, même si cela ne peut que surprendre, la luxure ne relève ni du désir sexuel ni même peut-être du plaisir sexuel. Dans la luxure, ce qui est recherché et vécu, c'est l'excès et le dérèglement en eux-mêmes et pour eux-mêmes. La luxure n'est pas une quête du plaisir, du désir et de la rencontre, mais bien plutôt de l'excès et du dérèglement en tant que tels.

Nous en venons ainsi à cette définition : la luxure est la délectation et la jouissance de l'excès et du dérèglement en tant que tels. Mais que faut-il entendre par 'délectation' (c'est le mot utilisé par le *Dictionnaire de Théologie Catholique*) et par 'jouissance' (cette notion étant fondamentale pour Lacan¹⁷) ?

Il faut faire la différence entre le besoin, le désir, le plaisir, la délectation et la jouissance.

. Le besoin est physique et physiologique. La faim est un besoin. Le sommeil est un besoin. Et il y a aussi un besoin sexuel, même s'il est moins coercitif que la faim, la soif et le besoin de dormir. Le besoin est proche de la pulsion. Le besoin sexuel peut se manifester en dehors de tout vis-à-vis.

. Le désir, à la différence du besoin, est tendu vers un objet ou un autre. On peut désirer une pomme même sans avoir faim. On peut désirer une femme même sans être animé par un besoin sexuel en soi. Le désir est une forme de tension vers un objet, un autre. Ce désir se manifeste de manière physiologique (l'érection chez l'homme, l'humidification du vagin chez la femme), mais aussi psychologique, mentale¹⁸ et affective

. Le plaisir est également lié à un objet ou à un autre. Il y a du plaisir à regarder, à caresser et à faire l'amour. On peut éprouver un plaisir charnel même sans être animé par un désir ou un besoin sexuel. Dans la sexualité, le plaisir est sensuel. Freud a longtemps

¹⁷ Cf. J. Lacan, *Encore*, Seuil, 1975.

¹⁸ . Dans notre cerveau, la zone affectée par le désir amoureux est la même que celle affectée par l'absorption de drogues telles que l'opium et la cocaïne ; les substances chimiques produites par le cerveau sont les mêmes.

assimilé le plaisir au principe de nirvâna (une forme d'apaisement de l'excitation, et même une tendance à l'inertie) avant de revenir sur sa position. De fait, le désir n'est pas seulement la satisfaction d'un besoin ; il peut être aussi la satisfaction d'un désir inconscient ou non. La notion de 'plaisir' est très difficile à définir (même le dictionnaire *Lalande* le reconnaît), mais ce qui est clair, c'est que le plaisir est le contraire de la frustration.

. La délectation est le plaisir d'avoir du plaisir. Se délecter, c'est 'prendre' plaisir. Alors que le plaisir peut être quelquefois à demi conscient (on peut avoir du plaisir à dormir avec quelqu'un), la délectation n'est possible que dans la conscience du plaisir. Elle est un redoublement de plaisir par la conscience du plaisir.

. La jouissance est infiniment plus complexe que le plaisir. Un ascète peut éprouver de la jouissance à renoncer à un plaisir. Un exhibitionniste éprouvera de la jouissance, bien plutôt que du plaisir, à s'exposer au regard d'autrui. Un sadique éprouvera de la jouissance à voir un animal se débattre dans un filet. Benjamin Constant évoque la jouissance d'amour-propre de l'écrivain. Balzac s'amuse de la jouissance de la vanité triomphante. Baudelaire parle de jouissance morbide¹⁹. Ainsi la jouissance a plus à voir avec l'esprit et le mental qu'avec les sens eux-mêmes. Et c'est là ce qui différencie la jouissance du plaisir.

Dans la luxure, il y a plus de jouissance que de plaisir, et c'est là, à mon sens, un des éléments permettant de caractériser la luxure en tant que telle. Dans la luxure, la jouissance est jouissance de transgresser des interdits ; elle est aussi jouissance de vivre des moments de 'luxure' (quand bien même il n'y aurait manifestement aucun plaisir sensuel). Ainsi, il peut y avoir jouissance à copuler avec un tiers (avec lequel on ne prend guère de plaisir) et ce parce qu'on le fait sous les yeux de son conjoint. La jouissance est de l'ordre de l'image que l'on a de soi-même et de l'action que l'on accomplit. La jouissance est dans la satisfaction de ses fantasmes, alors que le plaisir est relatif aux sens (l'ouïe, le goût, le toucher...). La jouissance est d'essence narcissique. Elle est jouissance de se voir et de se savoir en situation de luxure. Elle est aussi liée au sens (dans le sens de signification) que l'on 'ouït' (du verbe ouïr) dans ce que l'on fait (Lacan

¹⁹ Exemples tirés des citations du *Robert* à l'article 'jouissance'.

traduit 'jouissance' par 'j'ouïs-sens'). Lorsque je m'adonne à la luxure, ma jouissance est d'ouïr le sens qu'a pour moi cette luxure.

Le narcissisme, on le sait, est une forme d'amour de *l'image* que l'on a de soi. Il y a, chez le narcissique, une jouissance de se voir. De même, dans la luxure, ce qui suscite la jouissance, c'est l'image que l'on se donne de soi vivant la luxure. D'ailleurs dans les maisons closes, les alcôves sont souvent cernées par des miroirs²⁰. La jouissance des amants est jouissance non pas tant de leurs corps en eux-mêmes, mais du fantasme et de l'image fantasmatique qu'ils se donnent d'eux-mêmes enlacés dans la luxure et l'obscénité. Il y a dans la luxure une jouissance de l'avilissement, de l'obscène, de la dépravation, du mal et du péché.

La luxure comme transgression des limites

Le fantasme que quête la luxure, c'est donc celui de la transgression des limites et des interdits. C'est celui du 'péché' et même du 'mal'. Baudelaire le dit : La volupté unique et supérieure de l'homme gît dans la certitude de faire 'ce qui est mal'. Dans le goût de la luxure, il y a une fascination du dérèglement de tous les sens. Ce que l'on cherche dans la luxure n'est pas très différent de ce que l'on tente de trouver par la drogue.

Il y a une forme de complaisance dans la luxure, et cette complaisance, c'est la complaisance qu'il y a à *savoir* que ce que l'on vit est de l'ordre de la luxure, c'est-à-dire de l'ordre de la transgression et peut-être même de la culpabilité. Savoir que ce que l'on fait est coupable est une jouissance, de même que savoir que l'on transgresse un interdit.

Et c'est pourquoi la société d'aujourd'hui rend un mauvais service à la luxure. Puisque, pour elle, plus rien n'est interdit, elle éteint la possibilité de la transgression et par là même de la luxure. Le fait de dire 'rien n'est interdit' coupe l'herbe sous le pied à

²⁰ Même s'il est exact que la luxure peut se vivre dans des parkings et des hangars sordides, elle est souvent dans notre esprit et nos fantasmes associée au luxe des bordels de la Belle Epoque et des corps nus sous des manteaux de fourrure. On retrouve l'accointance entre la luxure et le luxe. Le luxe est lui aussi fait d'images, d'exhibitionnisme. Le luxe, c'est le réel qui se perd dans l'image et le fantasme dans lesquels on le dissout et le transforme. Une 'femme de luxe', qui est d'ailleurs aussi souvent vue comme une 'femme de luxure', perd, du moins dans notre esprit et nos fantasmes, son identité et sa personnalité propres. Celles-ci disparaissent sous le luxe de son maquillage, de son manteau de fourrure et de ses bas résille. Son identité disparaît sous les fantasmes qu'elle suscite.

la luxure, et scie la branche sur laquelle repose la jouissance de la luxure, c'est-à-dire la jouissance narcissique à *savoir* que l'on transgresse un interdit.

La luxure est en fait une quête de compensation par rapport à la médiocrité et à l'insignifiance du quotidien. Elle est vécue sur le mode de la revanche. Elle est revanche par rapport au dérisoire de la vie politique et sociale, des ambitions personnelles et professionnelles, et aussi de la vie privée faite d'ennui, de frustrations et des pièges de la tendresse. Et la luxure est également une revanche par rapport à la médiocrité de la vie sexuelle elle-même.

La luxure comme quête de la perte de soi

La luxure opère, cela est bien connu, une dissociation entre d'une part l'esprit (et aussi l'affectivité) et, d'autre part le corps et la chair. Et on entend généralement par là que le luxurieux n'est que corps et chair et qu'il est coupé de toute affectivité et de façon plus générale, de toute vie de l'esprit. Au sein de la luxure, son moi serait exclusivement dans son corps et sa chair. Mais on peut dire aussi exactement l'inverse. En fait, c'est de son corps et non pas de son esprit que le luxurieux est coupé. 'Catherine M.'²¹ le dit sur tous les tons et sur tous les modes : elle est à l'extérieur de son corps. Son moi n'est pas dans son corps, mais dans une étrange extériorité. La jouissance de sa luxure est uniquement dans sa cervelle : « Tandis que *dans ma cervelle* (c'est moi qui souligne), les mains de plusieurs garçons parcouraient mon corps, ce corps dans la réalité se tenait recroquevillé, presque paralysé »²². Son corps est pour elle une sorte de magma indifférencié, étranger au plaisir et au désir, une sorte de glaise que l'on peut pénétrer de toute part (chaque partie pouvant se substituer à une autre)²³. La frénésie de la luxure n'est qu'une manière de distancier son corps de soi et de s'extraire de son corps en quête d'une disparition de soi dans le *nirvanah* d'une absence à soi-même, d'un oubli de soi, et même d'un anéantissement de soi.

²¹ Catherine Millet, *la vie sexuelle de Catherine M.*, Seuil 2001.

²² Catherine Millet, *op. cit.* p. 124

²³ Catherine Millet *op.cit.* p. 56

L'enjeu pour la luxure, c'est de 's'envoyer en l'air', c'est de se jeter hors de soi, c'est de tenter de « se vider de l'abcès d'être quelqu'un »²⁴. La quête de la luxure est une quête d'un fantasme. Ce fantasme, c'est celui de la perte de soi et de la disparition de soi dans la luxure elle-même. Il s'agit, par l'excès, le dérèglement et la dépravation, de tenter de se détruire et de s'anéantir.

Nous l'avons dit, il y a une forme de narcissisme dans la luxure, mais il faut le préciser, la jouissance du 'Narcisse de la luxure', c'est de se voir se noyer et disparaître dans l'eau de la source dans laquelle il se regarde. Le luxurieux est un voyeur qui voudrait se voir disparaître et s'anéantir dans l'oubli et la consommation de soi

Les adeptes de la luxure sont tous, peu ou prou, des disciples de Bataille, de Sade et aussi de Baudelaire. Bataille, en particulier, est ce que j'appellerais un ascète de la luxure, tout comme Catherine Millet d'ailleurs. Ce qui compte pour eux, ce n'est pas le goût du plaisir, ce n'est pas le désir, mais c'est l'ivresse et le désir de se perdre.

Dans la luxure, plus encore que dans le viol (où pourtant le fantasme est souvent premier par rapport à la réalité du plaisir), la jouissance se fait hors de la chair. L'activité sexuelle en elle-même ne s'accompagne d'aucun désir et d'aucun plaisir charnels. Elle n'est qu'un lieu de signifiants et de fantasmes. C'est pourquoi l'activité sexuelle se vit au moins autant dans le discours que dans le réel des corps (de fait, dans la luxure, la part du discours est importante : 'Je te bourre', 'tu m'encules' etc²⁵).

La luxure est aussi un désir de désespoir, de mort, de dégoût de soi, d'être un 'vrai pécheur'²⁶. Elle est surtout un désir de mort. Elle est pulsion de mort. Elle est le fantasme d'un suicide dans et par la jouissance. Elle est l'un de ces jeux (au même titre que le 'jeu' de s'étrangler soi-même) où on joue à vouloir se donner la 'petite mort' et même la mort elle-même. « Le besoin de se perdre est la vérité la plus intime » (Georges Bataille, *Le coupable*). Besoin de se perdre, aspiration à la perte de soi portée à son point d'extrême tension, là où justement l'abîme guette, là où il n'y a plus de différence entre la mort et l'extase.

²⁴ L'expression est de Henri Michaux dans son poème 'Clown', in *Peintures*.

²⁵ Il est intéressant également de noter que la littérature sur la luxure suscite autant de jouissance que l'activité sexuelle de la rue Saint Denis. Il importe aussi de noter que Catherine Millet a voulu faire un récit et tenir un discours sur la vie sexuelle de Catherine M. (notez l'anonymat dans le titre même de l'ouvrage).

²⁶ Ce. Michel Houellebecq, *Les particules élémentaires*, Flammarion, J'ai lu, 2003, p. 176

La luxure est quête d'une vie 'dissolue' dans tous les sens de ce terme. Elle est la quête de la dissolution de la vie. « Toute la mise en œuvre érotique a pour principe une destruction de la structure de l'être » (Georges Bataille²⁷). « Le désordre sexuel décompose les figures cohérentes qui nous établissent, pour nous-mêmes et pour les autres, en tant qu'êtres définis (il les glisse déjà dans un infini qu'est la mort) » (Georges Bataille également²⁸). Ainsi, la luxure est l'une des formes du sacrifice de soi. Elle procède d'un désir de vivre sa mort²⁹.

La luxure : une vie 'dissolue'

Ainsi, la luxure relève d'une quête du 'à corps perdu'. Elle est une quête de la perte du corps, que ce soit le sien ou celui de l'autre. Elle est même une quête du 'à moi perdu' et du 'à toi perdu'³⁰. En fait, dans la luxure, la jouissance n'est pas suscitée par le réel des corps, mais bien plutôt par les fantasmes que suscite la luxure en elle-même. Ce qui hante la luxure, c'est « l'ampleur du panorama des possibles »³¹. Et, d'une certaine manière, l'autre, le corps de l'autre, et peut-être même son propre corps sont des obstacles à cette jouissance par le fantasme et la quête de la perte de soi.

Dans la luxure, il s'agit de 's'envoyer en l'air' au-dessus de son corps lui-même. En fait, le corps, dans ses limites et dans sa résistance, est peut-être plus l'obstacle à la jouissance que son organe, tant cette jouissance est jouissance du fantasme de l'excès et du dérèglement. La jouissance se vit hors du corps. La luxure est amour et jouissance de la luxure elle-même plus qu'amour du désir et du plaisir du corps.

La luxure est en fait une quête d'anonymat (la personne de l'autre ou, le plus souvent des autres, importe peu). Elle est aussi une quête de l'oubli de son visage et de soi-même. L'autre devient sans visage et on aspire soi-même à 'perdre la face'.

²⁷ Georges Bataille, *L'érotisme*, Collection 10/18, 1965 p. 22.

²⁸ Georges Bataille, *La littérature et le mal*, Gallimard, Collection Idées, 1967, p. 142.

²⁹ Cf. Jean Durançon, *Georges Bataille*, Idées, Gallimard, 1976, p. 67-89. Les citations de Georges Bataille sont issues de ces pages.

³⁰ Nous nous inspirons très librement pour cette analyse de Nicole Jeammet, *Amour, sexualité, tendresse, une réconciliation ?* Odile Jacob 2005 et spécialement du premier chapitre qu'elle consacre aux ouvrages de Catherine Millet et Michel Houellebecq.

³¹ Catherine Millet *La vie sexuelle de Catherine M.* Seuil 2001 p. 66.

La luxure est la satisfaction d'une demande de l'inconscient et d'une demande inconsciente. Cette demande inconsciente, c'est de pouvoir s'oublier et se consumer. La luxure est plus une consommation de la chair qu'une consommation sexuelle. J'irais même jusqu'à dire qu'elle est une quête de la consommation du moi corporel et peut-être même du sexe lui-même. Dans la luxure, on pourrait croire qu'il y a un désir de lutter contre l'angoisse de la castration, mais, en fait, il y a peut-être aussi, et même surtout, une quête inconsciente de l'abolition de son corps dans son ensemble et peut-être aussi de la castration de son sexe (cf. la dernière scène du film *L'empire des sens* qui aboutit à une castration effective et consentie). La luxure relève d'un désir d'être possédé et même détruit³². Et c'est pourquoi la luxure a quelque chose de morbide, d'un morbide auquel on consent et même auquel on trouve jouissance. La luxure est un luxe morbide.

Luxure, extase et mystique

Ainsi, la jouissance de la luxure tient donc à la fois du narcissisme, du voyeurisme, de la pornographie. Mais nous voulons insister surtout sur le fait que l'enjeu de la luxure est aussi l' 'ex-tase' au sens premier de 'sortie de soi, hors de soi' et aussi de 'anéantissement de soi'.

C'est pourquoi il y a peut-être plus d'accointance entre la luxure et la mystique qu'entre la sexualité elle-même et la mystique. De fait, la luxure relève d'une quête d'un certain 'sentiment océanique' (pour reprendre l'expression de Freud caractérisant l'expérience spirituelle et en particulier mystique). Ce sentiment océanique peut être la perte de soi 'en Dieu', mais elle peut être aussi la perte de soi dans un océan de luxure. Le septième ciel de la jouissance et de la luxure n'est pas loin du septième ciel de l'extase mystique.

La luxure, comme la mystique, sont une quête de la consommation de soi. D'ailleurs, il se pourrait (même si on ne peut en être sûr) que les deux voies de la luxure et de la mystique aient été conjointement empruntées par certains courants gnostiques et peut-être aussi cathares.

³² En témoigne ce passage du livre de Catherine Millet : « Je suis entrée dans la vie sexuelle adulte comme, petite fille, je m'engouffrais dans le tunnel du train fantôme, à l'aveugle, pour le plaisir d'être ballottée et saisie au hasard ; Ou encore absorbée comme une grenouille par un serpent », op. cit. p. 17

Chez les gnostiques (et sans doute aussi chez les cathares), il y a en effet deux manières de mépriser le corps : le crucifier et le castrer ou, au contraire, le souiller dans la luxure. « L'attitude radicale adoptée à l'égard de la chair permet, *indifféremment*, de pratiquer une ascèse rigoureuse ou une 'débauche' non moins rigoureuse, car l'une et l'autre de ces voies est chacune libératrice »³³. En effet, puisque le corps est le mal, on peut l'épuiser en s'y adonnant sans réserve, on peut le consumer en le consommant jusqu'à la lie³⁴.

Ainsi, chez les gnostiques et les cathares, tout comme chez Georges Bataille, il y a, face à l'angoisse et à l'exaspération d'être charnel et sexuel, deux voies qui en apparence s'opposent et qui néanmoins, de fait, se conjuguent : soit *consumer* la chair, c'est-à-dire la brûler, en faire un autodafé en se vouant à l'abstinence sexuelle, soit *consommer* la chair jusqu'à la lie et l'outrance pour qu'elle se consume par ses propres excès. Et cette consommation dans l'excès est aussi une forme de consommation.

La passion sexuelle et charnelle n'est en effet que l'incarnation, la médiation, la modalité et la subversion d'un désir qui, en fait, est celui de l'extase. Et c'est pourquoi l'ardeur mystique peut s'incarner dans l'obsession sexuelle. Cette obsession est en effet une quête de la perte de soi. Le coït n'est que la parodie de l'abolition de soi pour rejoindre l'Autre. Il est une plongée dans le néant de la "petite mort" pour atteindre l'Absolu. La puissance de la passion physique et sexuelle naît de son désir de trouver la perte de soi, le vertige et l'infini. L'érotisme est la quête de la faille de l'être³⁵.

Mais, il faut le reconnaître, cette passion charnelle et, de fait, quasiment mystique laisse toujours le désir sur sa faim. Elle conduit à une forme d'écœurement et de frustration toujours plus exacerbée. La nécessité où le sujet se trouve de monnayer son désir d'absolu dans le contingent et le charnel se retourne le plus souvent en désir de renoncer à ce contingent et à ce charnel. La passion de la chasteté succède alors à la passion charnelle.

Il n'en reste pas moins que la passion sexuelle et l'appel de la chasteté procèdent, l'un et l'autre, d'une même quête toujours insatisfaite : celle de la communion avec

³³ Jacques Lacarrière, *Les gnostiques*, Idées, Gallimard, 1973, p. 59.

³⁴ Cf. Odon Vallet, *Le honteux et le sacré*, Albin Michel, 1998, p.18.

³⁵ Nous nous appuyons encore ici sur l'analyse de l'érotisme faite par Georges Bataille. L'érotisme est une forme de mysticisme inversé où l'homme se plonge dans la mort pour atteindre l'absolu et se transcende dans un « dépassement atterrant » (*Préface à Madame Edwarda*) et une « projection convulsive du moi » (*Sacrifices*). Dans la sexualité, il s'agit toujours d'un « combat dans lequel la règle est de perdre pied » (*L'Érotisme*).

l'Inatteignable de l'infini et du néant ; et aussi celle de l'effacement de soi dans le ciel splendide de la Transparence pure³⁶.

Alain Houziaux³⁷

³⁶ Cf. Alain Houziaux 'L'idéal de chasteté dans les débuts du christianisme, pourquoi ?' *Etudes Théologiques et Religieuses*, 2008-1, p. 73-103, et spécialement p. 101-103.
Cf. aussi Alain Houziaux, 'Pourquoi diable avons-nous un corps ?' in *Le corps, un plaisir ou un poids ?* (dir. Alain Houziaux), Atelier, 2006.

³⁷ Pasteur à l'Eglise Réformée de l'Etoile, Docteur en Philosophie de la Faculté de Paris-Nanterre, Docteur habilité en Théologie de la Faculté des Sciences Humaines de Strasbourg.